

Plus d'1 jeune conducteur wallon sur 3 a reçu au moins un P-V au cours de l'année écoulée

Dans 6 cas sur 10, la vitesse est problématique

34% des conducteurs wallons entre 18 et 30 ans ont reçu au moins un P-V au cours de l'année écoulée. Parmi eux, 7% en ont même reçu plusieurs ! Dans la majorité des cas (62%), c'est la vitesse qui pose des problèmes. Viennent ensuite le stationnement (30%) et l'usage du GSM au volant (9%). L'alcool n'est pas en reste : 1 jeune conducteur wallon sur 7 (15%) dit avoir pris le volant sous l'influence de l'alcool au cours du mois écoulé, soit 2 fois plus qu'en Flandre et 3 fois plus qu'à Bruxelles. Ces chiffres sont issus d'une nouvelle enquête de l'institut Vias publiée à l'occasion du début des vacances, période pendant laquelle les jeunes sortent beaucoup.

Les conducteurs de 18 à 30 ans sont 2 fois plus représentés dans les accidents avec tués ou blessés que le reste de la population. Même si les dernières statistiques montrent une tendance favorable, certains d'entre eux prennent encore beaucoup de risques au volant, comme en attestent les résultats de la dernière enquête de l'institut Vias.

1 jeune Bruxellois sur 8 a reçu plusieurs P-V au cours de l'année écoulée

Au total, plus d'1 jeune sur 4 (27%) a reçu au moins un P-V au cours de l'année écoulée. A Bruxelles (37%) et en Wallonie (34%), ce pourcentage est toutefois plus élevé qu'en Flandre (21%) alors que le risque de se faire contrôler est plus important au Nord du pays. Parmi eux, 5% des Flamands, 7% des Wallons et... 12% des Bruxellois ont même reçu plusieurs P-V !

La plupart du temps, les jeunes conducteurs sont verbalisés pour un excès de vitesse (61%), un stationnement interdit (32%) ou l'utilisation du GSM au volant (10%). A Bruxelles, le non-respect des règles de priorité ou du feu rouge est beaucoup plus verbalisé (22%) qu'en Wallonie (4%) et en Flandre (6%). Le contexte urbain, avec une multitude de carrefours, explique cette différence.

Notons que les 18-24 ans sont 2 fois plus verbalisés pour un mauvais stationnement (41%) que les 25-30 ans (22%), ainsi que pour l'usage du GSM au volant (14% contre 6%).

1 jeune Wallon sur 7 a conduit sous l'influence de l'alcool au cours du mois écoulé

Un peu moins d'1 jeune sur 3 (32%) déclare avoir lu ou envoyé un SMS ou un e-mail en conduisant au cours du mois écoulé et quasi un jeune sur 5 (18%) a téléphoné en tenant le GSM en main. Les jeunes Flamands sont plus tentés par l'envoi de SMS (35%) que les Wallons (29%) et les Bruxellois (24%). 6% des jeunes conducteurs ont fait un selfie ou une photo alors qu'ils conduisaient.

Les différences régionales les plus importantes concernent la conduite sous l'influence de l'alcool et de drogues. En Wallonie, 1 jeune sur 7 (15%) déclare avoir repris le volant après avoir bu au cours du mois écoulé. C'est 2 fois plus que les jeunes Flamands (8%) et 3 fois plus que les jeunes Bruxellois (5%). A Bruxelles, en revanche, la conduite sous l'influence de drogues (7%) semble beaucoup plus répandue qu'en Flandre (4%) et en Wallonie (2%).

Plus d'1 jeune sur 4 impliqué dans un accident au cours des 3 dernières années

Plus d'1 jeune conducteur sur 4 (27%) a été impliqué dans un accident au cours des 3 dernières années. Cette proportion est toutefois plus importante à Bruxelles (35%) qu'en Wallonie et en Flandre (26%). Parmi ces conducteurs, 4% ont même été impliqués dans plusieurs accidents.

Il existe une nette différence entre hommes et femmes : 32% des garçons ont eu un accident contre seulement 22% des filles.

Le nombre d'accidents impliquant un jeune conducteur baisse moins à Namur

Les 18-30 ans représentent 16% de la population mais sont toujours impliqués dans 31% des accidents de voiture. Ils sont donc 2 fois plus représentés dans les accidents avec tués ou blessés que le reste de la population.

En 2018, il y a eu 11.407 accidents impliquant un conducteur âgé entre 18 et 30 ans, soit plus de 30 accidents par jour. Sur les 10 dernières années, ce nombre a toutefois baissé de 31% en Belgique. C'est dans la province de Hainaut (-21%) mais surtout dans celle de Namur (-12%) que la diminution est la moins sensible.

Conclusion

Depuis 2007, certaines infractions commises par les conducteurs novices peuvent être plus sévèrement punies. Pourtant, dans les faits, on constate que les jeunes prennent encore beaucoup de risques sur la route, comme en attestent les résultats de cette nouvelle enquête. « *La réforme de la formation à la conduite peut certainement contribuer à améliorer la sécurité des jeunes conducteurs dans les années qui viennent* », selon Karin Genoe, administrateur délégué de l'institut Vias, « *mais nous demandons des efforts supplémentaires afin d'augmenter notamment les contrôles alcool et surtout drogues. Nous espérons par ailleurs que le nouveau gouvernement fédéral adoptera enfin la tolérance zéro en matière d'alcool pour les conducteurs novices* ».

Personne de contact

Benoit Godart, porte-parole institut Vias : 0476/24.67.20.



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411